

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 88 (1952)
Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : **Vaud :** Voyage en flèche rouge à Bâle. — La S.P.V. et l'école. — Un collègue à l'honneur. — S.V.T.M. et R.S. — Une initiative intéressante. — **Genève :** U.I.G.D.: Vers la consultation féminine du 30 novembre. — Groupe des jeunes. — U.A.E.E.: Groupe d'échanges. — S.G.T.M. et R.S. — A.G.M.E.P.-U.I.G. — **Neuchâtel :** Aux membres honoraires et auxiliaires. — Cérémonie d'adieux.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : **A. Chz. :** Une partie pratique. — **P. Rousseil :** Comment travailler hors de la classe? — **Jean-L. Loutan :** Comment visiter le musée? **Georges Durand :** Introduction à l'étude abstraite des fractions ordinaires. — Et vous, comment faites-vous? — Intense activité industrielle.

Partie corporative

VAUD

VOYAGE EN FLÈCHE ROUGE A BALE

Ce voyage, prévu pour le 22 octobre, a dû être annulé, le nombre des inscriptions ayant été insuffisant. Les collègues inscrits ont été avertis par circulaire. Tous nos regrets. M. C.

LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE ET L'ÉCOLE

La S.P.V. veut « **collaborer à l'organisation et à l'administration rationnelle de l'école populaire** ». C'est ce que nos Statuts affirment dans leur article second. Qu'en est-il de cette collaboration? Disons d'emblée qu'aucun texte légal, qu'aucune loi, qu'aucun règlement ne sanctionnent cette collaboration qui n'a lieu qu'à bien plaisir. Rien en effet n'oblige les autorités à consulter le corps enseignant représenté par la S.P.V. quant à l'administration et à l'organisation de l'école.

Examinons, à la lumière des rapports présidentiels, quelles ont été pendant ces dernières années les relations entre la S.P.V. et les autorités.

Le rapport du Comité 1944 dit ceci dans son début: « Le maître de chez nous n'a pas une part assez grande dans la réalisation de son édifice qui est l'école vaudoise ». Et de souhaiter que cette part prenne de l'ampleur par la S.P.V.

C'est par la citation ci-dessus que débute le rapport du Comité 1945 qui ajoute: « Cette année, par un arrêté du Conseil d'Etat, la S.P.V. a été reconnue comme association, ce qui donne au Comité en charge le droit de présenter en tout temps vos vœux, vos remarques et vos aspirations ». Remarquons qu'il s'agit bien du « droit » de présenter vœux, remarques, aspirations, mais leur réalisation est une autre affaire! Cependant, nous lisons dans le même rapport les lignes suivantes (une délégation du Comité avait eu un échange de vues avec le

collège des inspecteurs) : « La collaboration entre la S.P.V. et les inspecteurs pourrait aussi avoir pour but d'initier les maîtres à découvrir l'enfant, ou bien de rechercher la manière la plus sûre d'encourager les jeunes qui cherchent leur voie. Nous désirions deux rencontres annuelles. Dans l'une, où MM. les inspecteurs seraient nos invités, le Comité leur ferait part des désirs de notre association, de nos doléances aussi. Dans l'autre, le Comité S.P.V. serait l'invité : nos inspecteurs nous renseigneraient sur les projets du Département — manuels à renouveler, pas exemple. Nous les avons invités à publier de temps à autre dans l'« Educateur » des leçons pratiques et, pour le rayonnement plus grand de leur personnalité de chefs, ce qu'ils pensent au point de vue pédagogique — de la réforme scolaire, par exemple. Premier pont jeté par le Comité S. P. V. de 1945, et destiné à faciliter une collaboration nécessaire sur le plan pédagogique. Nous verrons si le pont sera utilisé.

Le Comité 1946 s'exprime comme suit dans son rapport : « En 1945, deux représentants de votre Comité ont eu une entrevue avec les inspecteurs de l'enseignement primaire. Plusieurs d'entre ceux-ci ont souhaité un contact plus fréquent, et nous le désirions aussi. Mais les paroles désabusées prononcées à la fin de cette séance par quelqu'un qui se demandait ce que nous faisons là, eux et nous, nous ont fait renoncer pour un temps à une nouvelle entrevue. Nous ne sommes pas gens à nous recommander nous-mêmes, ni à imposer une collaboration à qui n'en veut pas. Nous avons encore une certaine souplesse physique, une souplesse morale aussi, si je puis dire, qui tend à nous hisser jusqu'au service d'autrui, mais ne nous permet pas de quémander. »

Les propos du rapporteur aussi sont « désabusés », ce sont les propos de celui qui avait peut-être cru en une collaboration efficace, mais qui a été refusée.

Le rapport annuel du Comité 1947 parle d'« une entrevue à propos du rapport sur le Rôle de l'inspecteur. Ce rapport, étudié par le collège des inspecteurs, provoqua une réponse publiée dans l'« Educateur ». L'échange de vues fut animé et intéressant, la discussion nourrie. Aucune conclusion pratique ne ressortit de cet entretien ; mais souhaitons que, de part et d'autre, il en reste quelque chose pour l'avenir de nos relations avec MM. les inspecteurs. Une autre partie de cette même séance fut consacrée à discuter certains faits et certains termes du rapport présidentiel de 1946. Echange de propos assez pénible ; chacun resta sur ses positions et s'en alla avec l'impression que ces deux heures de discussion n'avaient abouti à aucun résultat ».

Que nous voilà éloignés d'une fructueuse collaboration ! Il ne me semble pourtant pas qu'un chef ait quelque chose à perdre en collaborant avec les éducateurs de la jeunesse du pays. A s'isoler, à ignorer l'opinion de **ceux qui sont aux prises avec les difficultés de l'enseignement**, les chefs s'éloignent de la masse et n'en connaissent plus les besoins.

Le Comité 1950 résumait comme suit ses relations avec le Département : 1. Questions matérielles. 2. Défense de collègues. Lors de la dis-

cussion qui suivit la lecture de ce rapport, le 28 janvier 1951, à notre assemblée générale, notre collègue Robert Michel, de Lausanne, trouva que le programme du Comité Central était trop restreint et n'était pas en harmonie avec nos Statuts. Aussi fit-il la proposition suivante : « **L'Assemblée générale charge le Comité Central d'intervenir auprès du Département de l'instruction publique pour qu'à l'avenir le corps enseignant vaudois, représenté par la S.P.V., soit consulté sur tous les problèmes concernant l'enfance en général et la vie de l'école primaire vaudoise en particulier, par le moyen d'une commission paritaire de l'enseignement.** »

Et aujourd'hui, cette collaboration active et constructive s'est-elle affirmée ? Les occasions n'ont pourtant pas manqué. M. C.

UN COLLÈGUE A L'HONNEUR

J'ai le plaisir d'annoncer que notre collègue Pierre Beauverd, instituteur-écrivain à Coppet, sera présent à la 8e Journée des Ecrivains vaudois. Cette « Journée du Livre vaudois » a lieu samedi 25 octobre 1952 au Foyer du Théâtre, à Lausanne, de 14 h. 30 à 22 h. Les auteurs y dédicaceront leurs œuvres.

Notre collègue est un écrivain de talent ; chacun a pu lire ses nouvelles dans nombre de journaux : « Illustré », « Pour Tous », « Patrie Suisse », « Curieux », etc. Il a composé également des jeux radiophoniques et nous a donné des émissions radioscolaires : J.-S. Bach, Mme de Staël, les Phéniciens. Nous entendrons prochainement : Carthage. Nous lui devons encore : Coppet, volume paru aux Editions du Griffon. Sa dernière œuvre, « Sans Foi ni loi », (Editions F. Rouge & Cie S.A., Lausanne) fut honorée d'un prix au Concours International du Roman organisé par les Editions Ringier en 1951.

Je suis heureux de féliciter par la voie du Bulletin notre collègue Pierre Beauverd et je souhaite que nombreux seront les collègues qui par solidarité et amitié passeront cet après-midi au Foyer du Théâtre. M. C.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T. M. ET R. S.

Nous rappelons le cours de confection de cadres en pavatex décoré, sous la direction de M. Baechtold, le samedi 1er novembre, à 14 h. 30, à l'E. N.

UNE INITIATIVE INTÉRESSANTE

Plusieurs collègues ont trouvé un moyen élégant de se procurer de l'argent pour leur caisse de classe.

Ils ont pris contact avec « Plaisir de lire » qui leur envoie la liste de ses ouvrages en stock. (Cette institution, guilde du livre pour bourses modestes, fut fondée il y a plus d'un quart de siècle par un directeur d'école ; elle offre des éditions très soignées au prix de revient, soit de 1 fr. 60 à 3 fr. 60.) Les élèves prennent des commandes auprès de leurs parents, amis et connaissances. Groupées par le maître, ces commandes sont transmises au secrétariat de « Plaisir de lire », M. Zahnd, Cloche-

tons 19, Lausanne. Et l'on a le plaisir... de faire lire des œuvres de valeur et de ne payer que les deux tiers de la facture, le reste constituant le bénéfice de la classe : cent, voire deux cents et quelques francs sont un cadeau fort apprécié de ceux qui savent ainsi joindre l'utile à l'agréable.

Nous vous engageons vivement, chers collègues, à en faire autant pour profiter des avantages inespérés qui vous sont offerts.

Voici la liste des livres encore disponibles :

Ramuz : « Jean-Luc persécuté »	Fr. 3.35
« Farinet »	3.35
« La séparation des races »	3.35
Bengtsson : « Orm le Rouge »	3.60
Allain Fournier : « Le Grand Meaulnes »	3.60
Paul Arène : « La Chèvre d'Or »	2.80
Balzac : « La Maison du Chat qui pelote »	2.80
« La Vendetta »	2.70
Flaubert : « Un cœur simple »	1.60
Daudet : « Tartarin sur les Alpes »	3.—
« Lettres de mon Moulin »	3.20
« Contes »	2.50
George Sand : « François le Champi »	2.80
Lamartine : « Christophe Colomb »	2.80
Léon Cladel : « Le Bouscassière »	3.20
Ernest Zahn : « Le Diffamateur »	2.50
Theuriet : « Le Bracelet de turquoise »	2.80
A. de Chambrier : « Sybille »	2.50
Berthe Vulliemin : « L'Esprit souffle »	3.—
Giovanni Anastasi : « Pipetta »	2.50

GENÈVE

U. I. G. - DAMES

VERS LA CONSULTATION FÉMININE DU 30 NOVEMBRE

Le temps n'est plus où les revendications féministes semblaient exorbitantes. Dans le monde, cinquante-six nations ont inscrit les droits politiques féminins dans leur constitution.

La Suisse est restée sur la réserve et les propositions faites depuis trente ans et plus aux électeurs de divers cantons d'approuver l'institution du suffrage féminin, ont été repoussées.

Cette fois-ci, le 30 novembre prochain, les Genevoises et les Confédérées de Genève seront, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, appelées à venir dire si, oui ou non, elles désirent devenir électrices et éligibles. Même si leur réponse était affirmative, la constitution ne serait pas changée pour autant, les électeurs auraient encore à se prononcer sur ce point, mais elles auraient réfuté un des plus forts arguments des adversaires du suffrage : « les femmes ne désirent pas voter ».

Toutes celles qui ont connu les difficultés de l'existence sont converties : la dure recherche d'un gagne-pain dans les périodes de chômage, l'exiguité de certains salaires, les conditions de travail défectueuses, l'instabilité, la destruction de nombreux foyers, l'anxiété qu'éveille le sort des enfants...

Comme c'est l'Etat qui s'efforce de parer à tant de tristes éventualités, on a toujours affaire à lui, à ses lois, à ses réglementations, à ses commissions officielles, lorsqu'on se débat pour vivre et c'est alors qu'on s'aperçoit que les hommes seuls ont conçu les lois et qu'ils tiennent seuls les leviers de commande. Ils n'ont pas pu saisir tous les aspects de la réalité et des lacunes subsistent en maints domaines que beaucoup ressentent cruellement.

Ne serait-il pas temps que les femmes viennent compléter l'œuvre des hommes et y apporter leurs conceptions et leurs qualités particulières ?

Le 30 novembre, vous aurez la parole, Mesdames, ne manquez pas de répondre à cette invitation.

* * *

Le communiqué ci-dessus nous est envoyé par le Comité d'action pour la consultation des femmes relative à la reconnaissance de leurs droits politiques.

Le Comité de l'U.I.G. — Dames vous recommande chaudement de faire votre devoir le 30 novembre prochain.

GROUPE DES JEUNES DE L'U. I. G. DAMES

Rappel : Le mercredi 23 octobre, à 17 h., à Mallagnou (classe de Mlle Epars), venez trier votre paquet de fiches de dictées de 2e, 3e et 4e.

GROUPE D'ÉCHANGES DE L'U. A. E. E.

Rappel : Prochaine séance du groupe le lundi 3 novembre à 16 h. 45 à l'École de St-Antoine : confection de jeux de calcul (voir Bulletin No 35, p. 672).

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

COURS DE MODELAGE

Direction : M. Vogel.

Six à huit séances, de 20 heures à 22 heures, le lundi et le vendredi. Première séance, le lundi 10 novembre, à l'école du Grütli.

Prix du cours : 12 fr. pour les membres et 14 fr. pour les non-membres.

Fournitures : de 3 à 5 fr.

Outillage à apporter : un tablier, un carré de tissu imperméable (gurit), un chiffon de toile, des pinceaux d'aquarelle, des godets, de la gouache, ébauchoirs et mirettes si on les possède. Inscriptions chez M. Bonard, quai de l'Ecole de Médecine 10, (Tél. No 5 34 76), jusqu'au 4 novembre.

A. G. M. E. P. — U. I. G.

Conformément aux informations parues dans la presse, notamment dans le *Times* et la *Pravda*, c'est bien le **mardi** qu'ont lieu les cours de gym organisés à Genève par l'AGMEP.

Que les retardataires se hâtent, s'ils veulent en bénéficier !

Le cours pour **dames** est donné par **Mme A. Moret**, dès 17 h. 25, à la salle de l'Ecole supérieure des Jeunes Filles (rue Necker).

M. Paul Puhl dirige le cours pour **messieurs** dès 16 h. 55 à l'Ecole du Mail (salle du bas).

A bon entendeur, salut!

J. E.

NEUCHATEL

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE NEUCHATELOISE

AUX MEMBRES HONORAIRES ET AUXILIAIRES

En réponse à une demande qui nous a été faite, il est bien entendu que tous les membres honoraires et auxiliaires sont aussi convoqués à l'Assemblée trisannuelle du 8 novembre prochain à La Chaux-de-Fonds. Ils y seront les bienvenus. La présence d'anciens collègues dans nos assemblées nous est toujours particulièrement sympathique.

W. G.

N. B. L'ordre du jour de la « Trisannuelle » paraîtra le 1er novembre.

CÉRÉMONIE D'ADIEUX

Mlle **Alice Blaser**, contrainte par une santé précaire à abandonner sa classe après 35 ans d'enseignement, vient d'être l'objet d'une belle cérémonie de la part des autorités de Peseux.

Fille de M. Henri Blaser, inspecteur scolaire, cette excellente collègue fit toute sa carrière dans ce village. Dans la séance d'adieux, suivie d'un thé fort bien préparé par les élèves de l'Ecole ménagère et où fut convié tout le Corps enseignant (bravo !), le président de la Commission scolaire, M. Bonny, inspecteur, au nom du Département, M. Guye en porte-parole des collègues de la localité, M. Herbert Perrin, président de la S.P.N., section de Boudry, le président de Commune et quelques anciens élèves remercièrent et félicitèrent Mlle Blaser d'avoir apporté toute sa conscience, ses capacités pédagogiques et son cœur aimant dans l'accomplissement de sa tâche. Des chants exécutés par les élèves de deux classes coupèrent agréablement la série des discours.

A notre tour, nous souhaitons à notre collègue une retraite reconfortante, longue et paisible.

W. G.

Partie pédagogique

UNE PARTIE PRATIQUE MENSUELLE

Nous espérons pouvoir mettre au point pour le 1er novembre prochain une partie pratique de 24 pages détachables. Si les nécessités de la mise en pages ne nous obligent pas à modifier notre plan, il comportera : Une histoire inédite pour les tout petits, suivie d'un petit chant qui se rapporte au récit. — Un centre d'intérêt complet : La gravière (13 pages). — Des fiches d'orthographe pour le degré inférieur. — 5 dictées préparées pour les plus grands, et deux clichés commentés pour la préparation de pochoirs et de vitraux.

Nous serons heureux de recevoir des suggestions et surtout des vœux au sujet de cette partie pratique que nous espérons pouvoir réaliser régulièrement au moins une fois par mois. A. Chz.

Comment travailler hors de la classe

IDÉES POUR UNE COURSE D'ÉTUDES

Comme latitude nous est laissée, somme toute, de remplacer quelques après-midi de plein air par une sortie d'étude de un ou plusieurs jours, j'ai tenté cette année l'expérience suivante :

1. Renoncer à la traditionnelle course en car qui laisse les enfants passifs la majeure partie du temps et nous fait souvent dévorer des kilomètres sans profit.

2. Préparer, très à l'avance, un projet de sortie régionale, avec la collaboration des enfants, comprenant de nombreux sujets d'étude extra-scolaires faciles à intégrer plus tard dans le programme.

3. Organiser ma classe en patrouilles, dirigées chacune par un chef responsable, ce qui simplifie considérablement les questions matérielles.

Voici en résumé, le schéma général de cette course, dont chacun pourra tirer une adaptation à ses conditions particulières :

I. ORGANISATION

Thème général : Montons au Jura !

Temps de course : 3 jours à pied.

Itinéraire :

- 1) Genolier - Gingins - La Dôle (16 1/2 km., 1000 m. de montée).
- 2) La Dôle-Rochefort C.A.S. (12 1/2 km. à travers les pâturages).
- 3) Rochefort - Genolier (15 km., 900 m. de descente).

Ces distances et dénivellations ne semblent pas excessives, mais avec des enfants dès 9 ans, chargés de sacs très lourds, elles sont un maximum.

Logement :

1er soir : chalet Ski-club de Nyon (ouvert tous les jours).

2e soir : chalet Rochefort C.A.S., rière « La Givrine ».

Cuisine : Chaque patrouille fait sa cuisine, avec menus imposés.

Chacun prend au départ quelques provisions de base (pain, fruits, fromage, boîte viande...) plus 1 denrée particulière (1 kg. de riz ou 1 l. de graisse pour toute la patrouille).

Matériel : Ne pas oublier : cartes, boussole, pharmacie, couteau, sif-flet...

Vêtements : imposer habits chauds et gros souliers.

Patrouilles : de 6 à 8 enfants au maximum. Chacune choisit son nom (les Sioux, les Rois de l'Alpe, les Coureurs des bois, par ex.) ; elle dessine ses insignes et brode son fanion. Les enfants peuvent aussi se choisir un nom de course (l'Élan, l'Aigle Noir, Flèche rapide, etc.).

Cultiver l'esprit de patrouille par quelques exercices préalables : bivouac, jeux de pistes, recherche d'un chant de patrouille, etc.

J. J. Dessoulavy écrivait ici-même qu'il est difficile de faire du scoutisme avec sa classe, si l'on n'est scout soi-même. Tout à fait d'accord avec lui. Il nous faut « changer de peau », si j'ose dire, réviser l'esprit de nos rapports avec les enfants, créer une discipline librement consentie. Effort du reste excellent.

II. SUJETS D'ÉTUDE.

Ils sont le but principal de la course, mais s'y intègrent sans avoir l'air de pensum !

Géographie : Elle est la grande bénéficiaire d'une sortie semblable.

L'itinéraire est tout d'abord étudié à la caisse à sable par les petits, puis à l'aide de croquis perspectifs, puis sur une carte simplifiée.

Il est préparé à la carte au 25 000 par les grands (étude des signes conventionnels) ; questionnaires d'orientation en plusieurs points du parcours, marches à la boussole, croquis à compléter, recherche de la frontière française, conduite de la classe à tour de rôle par les chefs sur un certain parcours, poursuite d'un contrebandier qui égare en des endroits difficiles, tous ces exercices approfondissent la connaissance de la région.

Conformation et hydrographie du Jura. On suit une combe, on franchit un chaînon, on voit les lointains moutonnements du Jura français et la chute rapide côté suisse, on remarque de belles couches géologiques inclinées, l'absence de ruisseaux, les roches usées et trouées des lapiaz ; on visite une baume et sa glacière, on observe l'érosion du calcaire dans une impressionnante cheminée obscure de 20 m. de hauteur, on boit l'eau ferrugineuse et fade d'une citerne... et pour finir, on lit les réponses données par un professeur de géographie aux questions posées un mois auparavant sur le sujet.

Sciences : Au centre de la très belle forêt de l'Etat des « Côtes de Bonmont », l'Inspecteur forestier de Nyon, très aimablement nous guide pendant plus de deux heures sur les sentiers forestiers. Il nous montre, nous commente, nous explique... Chacun est conquis par la beauté et l'opulence de cette futaie aux essences mélangées. Les grands s'intéressent aux projets de routes en construction dans le secteur, à leur coût, à la nouvelle coopération entre communes pour les établir, aux pro-

blèmes de la main-d'œuvre, de l'entretien, de l'usage de ce réseau, au reboisement des pâturages, au schéma des propriétés forestières communales de la région. Moments passionnants où jaillissent spontanément les questions.

Le surlendemain, le garde-forestier du village nous rejoint, nous fait voir les splendides gogants de St-Cergues — les plus beaux vuarnes du Jura — cube des fûts et nous parle de son travail. Dans la fraîcheur du sous-bois, un peu mystérieux, rempli de petites fraises, quelle détente heureuse !

Nous lisons ensuite en classe le magnifique « Chant de la forêt », d'E. Perrochon (Livre des 4 saisons) et chacun aura acquis de ce beau milieu naturel, une notion concrète et vivante.

Un chalet ensuite nous est ouvert où les garçons peuvent voir les bêtes de leurs parents, où le fromager nous montre tout en détail, jusqu'à la cave où s'alignent 108 pièces splendides.

Histoire : Visite, au centre des bois d'Arzier, des ruines de l'ancienne Chartreuse d'Oujon, fondée en 1150 ; évocation de son histoire, très liée au développement de la région, de la vie austère de ses pères dans le silence de la forêt primitive, de sa destruction brutale en 1536.

Les pierres parlent, et dans les esprits se grave cette belle page de renoncement et de foi.

Civisme : Le parcours prévoyant de passer par tous les pâturages de la commune, un municipal nous accompagne ; il nous renseigne sur les frais d'entretien qu'exigent ces propriétés (chalets, routes, murs) et qu'en bas on ne comprend pas toujours ; on cause avec un amodiateur, on mange de la crème, on se sent chez soi...

Une borne frontière qu'on dessine, un douanier qu'on interroge, nous font toucher du doigt les rapports frontaliers avec notre voisine.

Enfin, est-il besoin de le dire, chants, saynètes autour du feu de camp, jeux nombreux, enrichissent encore ce programme copieux.

III. CONCLUSIONS.

Les résultats de cette course n'ont pas tous été positifs, bien entendu : au départ, peine à se mettre en train, excitation dans les dortoirs la première nuit, erreur de parcours qui fit sauter un dîner, lutte contre quelques caractères vraiment peu sociables, et j'en passe...

Cependant :

1. **Cette sortie a passionné les enfants** (en cours de route ils l'auraient voulu prolonger d'un jour).

2. **Elle leur a fait connaître une région** proche, certes, mais ignorée de la plupart, elle les a enrichis d'une foule de notions utilisables à 100 % pour l'enseignement.

3. **Les élèves y ont participé de toutes leurs ressources** : correspondance préalable, téléphones, dessin, organisation des patrouilles...

4. **Elle a développé le sens des responsabilités** ; celui des chefs bien sûr, mais aussi des servants du feu, de la samaritaine, des cuisinières.

5. Elle a développé puissamment l'esprit d'équipe, sollicitant entraide constante des faibles par les forts, des handicapés par les adroits, des garçons par les filles et inversement.

6. Elle a révélé les enfants « nature », mais aussi les a sortis d'eux-mêmes. Ils ont vraiment vécu trois jours « Le cœur gai, la main tendue ! »

« Le cœur gai, la main tendue ! »

En faut-il plus pour, une fois, malgré tout le travail de préparation qu'elle exige, essayer une telle formule ?

P. Rousseil.

Comment visiter le musée

SORTIE POUR ÉLÈVES DE 10 à 15 ANS

N'avez-vous jamais éprouvé quelque tristesse à entendre un élève vous déclarer carrément, ou vous laisser comprendre, un peu gêné, que « ce dimanche, on s'est ennuyé... »

Aussi est-ce une vraie joie, si ce gosse, un peu plus tard, nous dit un beau lundi : « M'sieur, on a été au musée, hier, avec mes parents. Heureusement que vous nous y avez menés mardi passé... j'ai pu expliquer à mon père ! ».

Nos Musées ! Quelles richesses ! Et quelles richesses oubliées, ou ignorées, quelquefois même méprisées. Il semble incroyable que nous puissions à ce point oublier nos musées. Nous sommes comme des millionnaires qui n'apprécient pas les avantages de leur fortune.

Et pourtant ces musées sont les témoins de l'Histoire de notre Ville, de notre Terre, du Pays, de la vie de nos Pères il y a 200 ans, 2000 ans, 20 000 ans, des luttes, des joies et des peines des hommes de chez nous, et... de partout ! Ils sont les témoins aussi des merveilles de la Nature, immédiates, lointaines ou cachées, inaccessibles à la majorité des hommes dans leur enthousiasmante réalité ; ils nous réconfortent aussi parce qu'ils nous montrent les œuvres les plus belles et les plus dignes de l'Homme.

Et tous ces trésors, sources de connaissances, d'émerveillement et de joie, patiemment réunis par savants et artistes, sont notre patrimoine à nous tous, citoyens ! Pourquoi, diable, n'en profitons-nous pas davantage ? Quant à nous, éducateurs, avons-nous le droit de laisser ces richesses ignorées de nos élèves, et partant improductives pour eux ?

Certes non. C'est pour toutes ces bonnes raisons que chaque année deux ou trois après-midis « de sortie » peuvent être consacrés à visiter nos musées.

J'ai donc dit une fois : « Cet après-midi, nous allons au musée d'ethnographie ! » Et ce fut pendant plus d'une heure promenades dans les salles, commentaires devant les vitrines, discussions passionnantes avec de petits groupes d'intéressés ; et ce fut aussi rappels à l'ordre et expulsion d'un amateur de glissades... Somme toute, pour les élèves, après-midi attrayante ; mais plutôt fatigante pour le maître. Le profit ? Un travail du lendemain me le précisa : médiocre. Beaucoup de choses effleurées de l'œil, très peu de comprises, de vraiment admirées, et de retenues. Aïe ! Faillite !

C'est pourquoi la méthode a changé aujourd'hui :

1. Tournée de classe, brièvement commentée, dans toutes les salles à visiter. (20 min.)
2. Promenade individuelle, ad libitum.
3. Concours par équipe de 3 à 4 garçons. (Les équipes sont déjà formées à l'avance.)

Reprenons ces points séparément.

1. Les commentaires se rapportent davantage à des généralités (pays, climat, peuples) et à quelques objets typiques, qu'au détail des vitrines.

Exemple : Le Congo. Situer le pays, expliquer le climat (voir les cartes affichées), donner sa configuration physique, la race de ses habitants, leur vie et leur croyance (quelques objets caractéristiques suggéreront les réponses).

2. Pendant ce moment de « liberté », circuler avec les élèves, répondre aux questions, en poser (pourquoi ces lèvres pendent-elles?...), éveiller un intérêt raisonné, développer les notions d'espace, de temps, d'art (simplification des formes animales), de collaboration (chasse au crocodile), etc.

3. 20 questions exigeant de l'observation, mais à réponses immédiates (mémorisation), ou demandant une certaine recherche de groupe (exercice de raisonnement).

Si le temps a manqué, on peut choisir ces questions pendant le moment de « liberté » précédent, et les écrire en triple exemplaire (carbone), mais il est préférable de faire une visite préalable au musée.

Exposer les questionnaires bien en vue ; les garçons doivent prendre les questions dans l'ordre. Ils ont, par groupe, un crayon, une double-feuille et un carton sous-main.

Voici à titre d'exemple les 20 questions que j'ai posées lors de notre dernière visite au Musée d'Ethnographie.

A. Salle « Art nègre ».

1. Le numéro 72 représente ...
2. Sur le fétiche 68 chaque clou représente ...
3. Le nez du 36 fait office de ...
4. D'où vient la natte de raphia ? Où est-ce ?
5. Les quatre buffles en ... (matière) sont des ...

B. Corridor.

6. Pourquoi y a-t-il des taches noires sur la grande défense sculptée ?
7. Une coiffe en piquants de porc-épic pour les ... du ... (pays).
8. Une cravache de 1 m. 20 en peau d' ...
9. En dessus d'une pirogue dont le chef fume la pipe, un plat à ...
10. La girafe a été sculptée par un nègre du ... (pays) au bord du ... (fleuve).

C. Afrique.

11. Une selle de ... se fixant sur un ...
12. Qu'est-ce qu'une « tabouka » ? (voir dessin d'un méhara).
13. Les arabes se font des sandales en ..., ..., ... (matières).
14. Citez 5 beaux objets d'Abyssinie.
15. Des mâchoires humaines décorent des ...
16. Ces tout petits boucliers ronds sont en cuir d' ...

D. Océanie.

Première salle :

17. Un crâne humain à chevelure de fibre, c'est un ...
18. Des ... en plumes de casoar.

Deuxième salle :

19. Une tête momifiée de ... (pays).
20. Des frondes de ... (matière) qui lancent des ... (projectiles).

Et voilà ! Si l'on a le temps, on corrige sur place en refaisant la tournée. Sinon on reparlera de tout cela samedi matin, et l'on attribuera à l'équipe vainqueur... 100 gr. de cacahuètes, ou une noix de coco !

Jean-L. Loutan.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE ABSTRAITE DES FRACTIONS ORDINAIRES

Soient deux nombres entiers tels que 12 et 16. Entre eux subsistent les deux rapports $\frac{3}{4}$ et $\frac{4}{3}$ qui sont inverses l'un de l'autre. (Si l'on choisit 16 pour unité 12 s'exprime par $\frac{3}{4}$ alors que 16 équivaut aux $\frac{4}{3}$ si 12 devient la quantité prise pour unité.)

Exercice : Indiquer les deux rapports qui relient deux nombres tels que 40 et 60 ; 20 et 50 ; 30 et 70, etc., etc. (plusieurs dizaines d'exemples destinés à dégager cette notion de rapport — ce lien entre deux nombres — ce pont qui conduit de l'un à l'autre).

* * *

Le double ou le triple ou le... impliquent à la fois l'idée de rapport et l'idée de multiplicateur. Cette double signification s'étend aux nombres fractionnaires et c'est pourquoi toute fraction constitue un multiplicateur-né. Il faut donc entraîner les élèves à exprimer un rapport par la multiplication en énonçant le sens des écritures :

Exemple : De 20 à 50, le multiplicateur doit être $\frac{5}{2}$ ou $2\frac{1}{2}$; de 20 à 45, le rapport doit être $\frac{9}{4}$ ou $2\frac{1}{4}$; idem avec les données suivantes :

$20 \times (?) = 90$	$30 \times (?) = 75$	$50 \times (?) = 225$
$20 \times (?) = 75$	$30 \times (?) = 70$	$50 \times (?) = 110$
$20 \times (?) = 85$	$30 \times (?) = 110$	$50 \times (?) = 220$

* * *

Qui dit un rapport, dit un multiplicateur et donc aussi un diviseur.

Exemple : Dans la division $50 : (?) = 20$, le diviseur vaut $\frac{5}{2}$ parce que dans la multiplication $20 \times (?) = 50$ l'inconnue vaut $\frac{5}{2}$.

L'exercice nécessaire c'est donc de penser un rapport dans le style de la division et d'énoncer successivement les deux opérations : Pour

aller de 40 à 100, le multiplicateur est $\frac{5}{2}$ ou $2\frac{1}{2}$; donc pour aller de 100 à 40 le diviseur sera $\frac{2}{5}$ ou $2\frac{1}{2}$.

$100 : (?) = 40$	$440 : (?) = 80$	$210 : (?) = 90$
$90 : (?) = 40$	$420 : (?) = 80$	$240 : (?) = 90$
$110 : (?) = 40$	$460 : (?) = 80$	$390 : (?) = 90$

* * *

La logique des écritures a créé des opérateurs moindres que l'unité. Mais pourquoi l'intention de calculer les $\frac{3}{4}$ s'exprime-t-elle par une multiplication et non par une division ? Et pourquoi si le $\frac{1}{5}$ d'un nombre vaut 100 peut-on poser indifféremment $100 \times (5) = 500$ ou $100 : (\frac{1}{5}) = 500$?

Simplement parce que les $\frac{3}{4}$ ou le $\frac{1}{5}$ ou les 0,7... sont des rapports et qu'à ce titre ils sont déjà des multiplicateurs. Dès lors, pour aller de 100 à 25, on peut utiliser le multiplicateur $\frac{1}{4}$; pour aller de 80 à 30, le multiplicateur $\frac{3}{8}$, et de même avec les suivants :

$75 \times (?) = 25$	$90 \times (?) = 70$	$300 \times (?) = 250$
$450 \times (?) = 300$	$70 \times (?) = 40$	$40 \times (?) = 35$
$50 \times (?) = 40$	$30 \times (?) = 20$	$420 \times (?) = 360$

Ou avec le multiplicande inconnu :

$? \times (\frac{1}{4}) = 15$	$? \times (\frac{3}{8}) = 15$	$? \times (0,8) = 72$
$? \times (\frac{1}{7}) = 10$	$? \times (\frac{2}{3}) = 100$	$? \times (0,7) = 49$
$? \times (\frac{2}{9}) = 20$	$? \times (\frac{4}{5}) = 100$	$? \times (0,03) = 30$

Le plus souvent, chacun le sait, l'inconnue ci-dessus s'exprime par une division :

$60 : (2) = ?$	se substituant à	$? \times (2) = 60$
$60 : (0,1) = ?$	se substituant à	$? \times (0,1) = 60$
$60 : (\frac{2}{3}) = ?$	se substituant à	$? \times (\frac{2}{3}) = 60$

D'où l'exercice de résoudre des divisions en songeant uniquement à ce qu'elles signifient :

$500 : (\frac{1}{3}) = ?$	$600 : (\frac{1}{5}) = ?$	$900 : (\frac{1}{8}) = ?$
$500 : (\frac{2}{3}) = ?$	$600 : (\frac{3}{5}) = ?$	$900 : (\frac{3}{8}) = ?$
$500 : (\frac{1}{4}) = ?$	$600 : (0,5) = ?$	$900 : (0,3) = ?$

* * *

Cette introduction abstraite des fractions ne s'adresse point aux septièmes primaires mais aux élèves suffisamment doués du degré suivant. Elle offre l'occasion d'un travail intellectuel important et elle vise à asseoir le calcul fractionnaire sur une explication suffisante pour justifier les développements ultérieurs.

Exemple : Les entiers 12 et 36 supportent les rapports 3 et $\frac{1}{3}$. Il en résulte ipso facto les multiplications :

$$12 \times (3) = 36 \quad \text{et} \quad 36 \times (\frac{1}{3}) = 12$$

donc les divisions $36 : (3) = 12$ et $12 : (\frac{1}{3}) = 36$

Ainsi, dans cette multiplication, le rapport ($\frac{1}{3}$) doit être pensé en prenant pour unité le nombre 36 inscrit à sa gauche (multiplicande)

alors que dans la division ce même rapport ($\frac{1}{3}$) prend racine dans le résultat 36 inscrit à sa droite.

* * *

Il n'est pas difficile d'écrire automatiquement les quatre opérations qui existent toujours entre deux rapports. Il est moins aisé d'en énoncer le sens et d'arriver à cette compréhension qui démontre les règles du calcul fractionnaire. Certes, selon le mot de Mach, l'arithmétique et l'algèbre constituent « une économie de la pensée » et leur symbolisme précis autorise à enchaîner des écritures sans prendre une conscience continuelle de leur pleine signification.

Cette économie, cependant, ne signifie pas un escamotage de la pensée et si l'on refuse de ramener les mathématiques à une collection de recettes dont on ignore la teneur et le pourquoi — force est de les avoir comprises et d'être capable au besoin de les « recomprendre » afin d'en mieux saisir le rayonnement.

* * *

En pratique, il faut partir des cas simples déjà connus mais en les transposant dans un style plus décenté.

Premier exemple : $4 \times (\frac{1}{7}) = x$

On tire : $x \times (7) = 4$ (rapport inverse)

Or $4 = \frac{28}{7}$ et x ne peut valoir que $\frac{4}{7}$

Second exemple : $5 \times (\frac{3}{8}) = x$

On commence par $5 \times (\frac{1}{8}) = y$ et l'on passe de y à x par le rapport (3).

Troisième exemple : $\frac{1}{3} \times (\frac{1}{5}) = x$

Il vient : $x \times (5) = \frac{1}{3}$ (rapport inverse)

Mais $\frac{1}{3} = \frac{5}{15}$ d'où $x = \frac{1}{15}$.

Quatrième exemple : $\frac{2}{3} \times (\frac{1}{7}) = x$

Cela équivaut à $x \times (7) = \frac{2}{3}$

Mais $\frac{2}{3} = \frac{14}{21}$ d'où $x = \frac{2}{21}$.

Cinquième exemple : $\frac{2}{3} \times (\frac{5}{7}) = x$

On commence par : $\frac{2}{3} \times (\frac{1}{7})$ valant $\frac{2}{21}$ et l'on va à x par le rapport (5) soit $\frac{10}{21}$.

Sixième exemple : $\frac{1}{3} : (\frac{1}{4}) = x$

Dans toute division, le diviseur est un rapport qui relie le dividende au résultat ; on passe donc de x à $\frac{1}{3}$ à l'aide du rapport ($\frac{1}{4}$) mais de $\frac{1}{3}$ à x à l'aide du rapport (4).

Donc $\frac{1}{3} \times (4) = x$ d'où $x = \frac{4}{3}$.

Septième exemple : $\frac{2}{3} : (\frac{5}{7}) = x$.

Cette division équivaut à $x \times (\frac{5}{7}) = \frac{2}{3}$

donc à $\frac{2}{3} \times (\frac{7}{5}) = x$ et cela grâce au rapport inverse $\frac{7}{5}$.

En commentant plusieurs exemples analogues, on démontrera la fameuse règle de la « fraction renversée » : Pour diviser par une fraction, on remplace cette fraction par le rapport inverse fonctionnant comme multiplicateur.

Georges Durand.

Et vous, comment faites-vous ?

POUR FAMILIARISER LES ENFANTS AVEC LA NOTION DE NOMS ET DE VERBES

Dans un sac, pêle-mêle, des étiquettes de même couleur et de même format dont chacune porte un nom (concret) ou un verbe (d'action). Les enfants ont devant eux un cahier divisé en deux colonnes - noms - verbes. Chacun à son tour plonge sa main dans le sac et y puise une étiquette. Il ne la lit pas à haute voix mais, si c'est un nom, va le dessiner au tableau, si c'est un verbe il le « joue ».

Ses camarades écrivent dans la colonne des noms ou des verbes, ce qu'ils voient.

Exercice d'attention. Au tableau cet entête : Je voudrais avoir...

Chaque enfant à tour exprime un désir, que la maîtresse écrit au tableau. Quant tout est terminé, un enfant, muni d'une baguette, est invité à venir devant le tableau.

— Montre ce que Janine voudrait...

— Ce que Claude voudrait... etc.

Puis tout étant effacé ou dissimulé, chacun refait la liste de mémoire.

Qui trouvera 6 noms ?... 10 noms ? Qui les trouvera tous ?

Variante. Si l'on veut attirer l'attention sur les noms communs de personnes et les noms propres de personnes, l'entête devient :

J'ai vu passer dans la rue...

Exercice de lecture. — Un texte est fragmenté en autant de parties qu'il y a d'enfants. La maîtresse distribue au hasard tous ces fragments et chaque élève lit à haute voix ce qu'il a reçu. Incohérence totale.

— Qui pense avoir le début de l'histoire ?...

Quand ce début est trouvé, l'enfant qui l'a vient se placer devant la classe.

— Qui a la suite ?...

Quand ce second fragment est trouvé son propriétaire vient se placer à côté du premier enfant. Ainsi de suite jusqu'à ce que toute l'histoire soit reconstituée. Ceci fait, chacun à nouveau, et à son tour, lit son fragment.

Si les enfants sont encore loin d'une lecture courante, l'histoire peut être relue plusieurs fois sans les lasser, à condition qu'entre chaque répétition, chaque enfant passe son fragment à son voisin de gauche, tandis qu'il reçoit un nouveau fragment de son voisin de droite. Le premier de la rangée, vient prendre la place du dernier et chacun monte d'un cran.

Quand l'histoire a été lue ainsi plusieurs fois, la maîtresse distribue à chaque enfant une feuille et les invite à écrire ce qu'ils peuvent de ce récit.

La situation économique en Suisse en 1951

INTENSE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Lorsqu'on examine la situation économique de la Suisse en 1951, on est frappé surtout par l'ampleur de son commerce extérieur. Les résultats obtenus dépassent, de loin, ceux des autres années et témoignent de la forte activité industrielle qu'a connue le pays de janvier à décembre. Les importations atteignent en effet une valeur de près de 6 milliards de francs (5915,5 millions) et les exportations dépassent le chiffre de 4,6 milliards de francs (4690,8 millions). Rappelons pour mémoire qu'en 1950 les importations furent de 4,5 milliards et les exportations de 3,9 milliards.

Le volume des produits achetés ou vendus par la Suisse est également considérable. Il se monte à 10,1 millions de tonnes pour les importations et à 643,600 tonnes pour les exportations. La différence que l'on remarque entre ces deux chiffres provient du fait que les matières premières constituent la plus grande partie des importations de la Suisse, tandis que ses exportations sont principalement des produits manufacturés de plus grande valeur par rapport à un poids et un volume moindres.

Ainsi qu'on pouvait le présumer au cours de l'an déjà, c'est l'industrie horlogère qui se place au premier rang des industries suisses d'exportation. Ses livraisons à l'étranger valent en effet plus de 1 milliard et 10 millions de francs, ce qui représente environ le 22 % du total des exportations. C'est la première fois dans l'histoire économique de la Suisse que la valeur des exportations d'une seule branche dépasse le milliard.

En deuxième place, vient l'industrie des machines avec des ventes d'une valeur de 963 millions de francs, puis celle des produits chimiques et pharmaceutiques (842 millions), et celle des textiles (763 millions).

Les meilleurs clients de la Suisse furent : Les Etats-Unis avec des achats d'un montant de 597 millions de francs, l'Allemagne (422 millions), la France (392 millions), l'Italie (344 millions), la Belgique-Luxembourg (275 millions), la Grande-Bretagne (224 millions).

Quant aux fournisseurs les plus importants, ils furent les Etats-Unis (avec des livraisons d'un montant de 942,7 millions de francs), suivis immédiatement par l'Allemagne (914 millions), la France (619 millions), la Belgique-Luxembourg (427 millions), l'Italie (397 millions), la Grande-Bretagne (394 millions) et les Pays-Bas (203 millions).

Une autre caractéristique de l'économie suisse en 1951 a été l'activité record de l'industrie du bâtiment. Le nombre des habitations construites permet d'affirmer que la crise du logement qui avait sévi après la guerre, est maintenant presque complètement résolue. Près de 25 000 logements ont été, en effet, édifiés l'an dernier, soit 18 % environ de plus que l'an précédent. Il n'est pas inutile de constater que les trois quarts des logements construits l'ont été sans subventions des pouvoirs publics.

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone permanent **22 63 70**

POMPES FUNÈRES

OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Ecole Pratique Emile Blanc

Place Bel-Air 4

LAUSANNE

Tél. 22 22 28

STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES

Ouverture du Cours Ecole: 12 janvier 1953 à 14 h. Durée: 3-6 mois ou plus.

ETUDES CLASSIQUES SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX



TÉL. (021) 23 05 12

6 Bibliothèque

Nationale Suisse

B e r n e

J. A. — Montreux

L'Application des méthodes actives

à l'enseignement du calcul et de la lecture vous sera facilitée par l'emploi du matériel Schubiger, conçu et éprouvé par des pédagogues expérimentés.



Demandez-en le catalogue, il vous sera envoyé gratuitement.

FRANZ SCHUBIGER WINTERTHOUR

Votre fleuriste



G. ET AZ
Lausanne
PETIT-CHÊNE 30
Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

MEUBLES HEIDER
MAISON FONDÉE EN 1860
91 ANS D'EXPERIENCE
100% SUISSE
BEL-AIR METROPOLE LAUSANNE



Prix les plus bas - Garantie 20 ans

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

296
MONTREUX, 1^{er} novembre 1952

LXXXVIII^e année — N° 37

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



*Le modelage
est instructif!*

Nombre d'écoliers ont de la peine à se représenter les choses dans l'espace. Mais en donnant de temps à autre à votre classe l'occasion de modeler, de reproduire des objets simples, vous inculquez aux enfants la notion du volume. Essayez donc vous aussi le modelage! Demandez des échantillons gratuits de différentes qualités d'argile à modeler Bodmer.

Instructions pour le modelage contre envoi de 90 ct. en timbres-poste.

Brochure de A. Schneider, instituteur à St-Gall, exposant les bases du modelage, Fr. 1.40.

E. BODMER & Cie

Fabrique d'argile à modeler - Zurich

Uetlibergstrasse 140

Téléphone (051) 33 06 55

5 lots de 20.000

gagné!



le 8 nov.

**LOTÉRIE
ROMANDE**

Patm

